

Appel à candidature

7^e Résidence de création - Printemps 2023

Programme Littérature Jeunesse

La résidence d'auteur s'inscrit dans un Programme Littérature Jeunesse qui comprend un travail quotidien de promotion de la lecture et du livre jeunesse, une résidence en année impaire et une Semaine du Livre Jeunesse en année paire. Sud Vendée Littoral et la Ville de Luçon s'associent sur ce projet.

Objectifs

- > Soutenir la création en mettant à disposition aux auteurs un espace, un temps, des moyens techniques et financiers
- > Permettre la rencontre avec le public sud-vendéen
- > Développer la lecture, promotion du livre et ses différents acteurs
- > Former le lecteur de demain

La DRAC des Pays de Loire, la Région des Pays de Loire, le Département de Vendée, le CNL et la Sofia soutiennent l'ensemble du Programme, qui vise au développement de la lecture, à la promotion du livre et de ses différents acteurs, à la connaissance de la création dans sa diversité, à l'ouverture culturelle.

Environnement

Au Sud de la Vendée, la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral issue de la loi NOTRe regroupe 43 Communes et compte 56 300 habitants.

Elle occupe une place stratégique entre les agglomérations de Nantes, la Rochelle, la Roche sur Yon et Niort.

Aux portes de l'Océan, elle offre un cadre de vie riche et diversifié au sein du Parc Naturel Régional du Marais Poitevin.

La médiathèque Sud Vendée Littoral située à Luçon coordonne et porte le projet.

Le Programme Littérature Jeunesse : reconnaissance, qualité, expérience, accueil

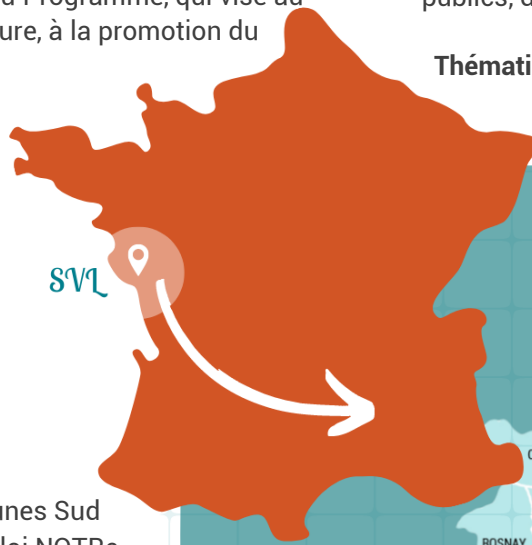
Le PLJ :

- > respecte depuis plus de 30 ans la Charte de auteurs et illustrateurs jeunesse en terme d'accueil et de rémunération.

- > reçoit un auteur en année impaire (Résidence) et une vingtaine d'auteurs en année paire (Semaine du Livre Jeunesse) et commande l'affiche de son salon à un illustrateur.

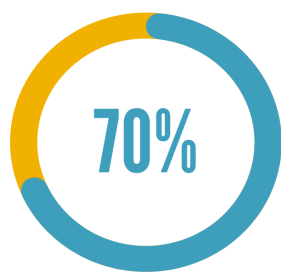
La Semaine du Livre Jeunesse 2022 a accueilli 1400 scolaires et 4100 visiteurs. Ses actions visent tous les publics, des bébés lecteurs aux ados.

Thématique retenue pour la Semaine du Livre Jeunesse 2024 : Terre de jeu(x)



Votre résidence : création et médiation

La résidence ouvre le cycle du Programme Littérature Jeunesse : elle précède et prépare l'année du Salon du Livre Jeunesse. Elle représente **12 semaines de présence, fractionnables, de mars à juillet** suivant votre projet.



CRÉATION

Temps de recherche + Ecriture



MÉDIATION

Préparation + Trajet + Interventions

Vous consacrez 70% de votre temps de résidence à votre projet de création.

Si possible, ce travail donne lieu à une restitution publique, que vous impulserez.

30% du temps est consacré à la médiation : des ateliers scolaires et leurs restitutions en direction des familles, des ateliers ou rencontres publiques selon les modalités de médiation choisies, avec un objectif de restitution publique finale du travail de création.

Création

Vous êtes totalement libre dans votre projet de création : pas de thème, pas d'obligation de « résultat » ni de finalisation.

Votre projet respectera les grandes lignes du projet exposé dans votre appel à candidature et du dossier déposé au CNL.

Le temps de restitution pourra prendre la forme que vous souhaitez. Il a pour objectif de rendre visible pour le public le travail réalisé pendant ces 3 mois. Vous serez libre de l'axer sur la forme (démarche, étapes de travail, expériences) ou le contenu (extraits) de votre résidence. Vous êtes libre de dévoiler ce que vous souhaitez de votre travail.

Nous vous laissons la possibilité d'être accompagné par un autre artiste (de votre choix ou que nous pourrions vous suggérer) pour mettre en œuvre cette restitution - dans les limites du budget dédié.

Toute œuvre éditée à l'issue de cette résidence devra faire mention des organisateurs, du Programme Littérature Jeunesse et des partenaires financiers.

Médiation

En direction des scolaires : environ 90h (préparation + intervention + temps de trajet)

L'objectif des interventions scolaires est de favoriser la connaissance du processus de création du livre, de permettre la pratique de l'écriture, voire de l'écriture/illustration, de rencontrer un auteur de littérature jeunesse et son œuvre.

Vous proposerez un projet à réaliser dans les classes du territoire :

Les interventions seront réalisées entre mars et début juin, avec des temps de restitutions aux familles (dates à déterminer avec l'organisateur). > Elles peuvent être proposées de la Grande Section d'école maternelle au Lycée > Elles peuvent concerner entre 4 et 8 classes, suivant le nombre de séances proposées (pour un volume horaire indicatif d'une 60^{aine} d'heures en présentiel).

En direction du tout public : Environ 40h (préparation + intervention + temps de trajet)

Les objectifs : rendre visible votre présence sur le territoire, permettre au public de vous connaître : vous, votre œuvre et votre travail ; de créer à la manière de...

Vous proposerez un projet de médiation en direction des publics du territoire. Une ouverture sur tous les publics est possible et souhaitée (adultes, publics éloignés de la lecture). Certaines de vos propositions devront comporter une participation des publics : une pratique littéraire ou artistique. En complément d'autres formes pourront également être retenues : rencontres, lectures, expositions ou tout autre projet, surprenez-nous !

> Possibilité de proposer des invités « cartes blanches » pour des rencontres tout-public ou ateliers en cohérence avec le projet de l'auteur en résidence. La présence de cette carte blanche peut nourrir le travail de l'auteur.

> La restitution du travail de création se déroule en fin de résidence (dates à déterminer avec l'organisateur).

Lien avec la Semaine du Livre Jeunesse

En mai-juin, l'auteur est invité à participer à la préparation de la Semaine du Livre 2024, notamment en participant au choix des auteurs invités et à l'élaboration de la programmation (3 réunions)

L'auteur est invité à la Semaine du Livre, au printemps 2024, qui fait l'objet d'une Convention et d'une rémunération distincte.

Fiche technique

Convention	Une Convention sera signée entre l'Auteur et la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral, définissant les conditions de séjour en résidence, reprenant l'essentiel des clauses du présent appel à projet.
Rémunération	La rémunération pour cette résidence est de 6000€ net pour les 12 semaines. L'auteur s'engage à présenter un dossier de subvention au CNL dans les délais impartis, en vue de l'obtention d'une bourse de résidence. Date limite de dépôt des dossiers auprès du CNL : 2 novembre 2022 !!! Pour déposer votre demande, vous devez avoir créé votre compte personnel sur le Portail numérique des demandes d'aides au plus tard 3 jours ouvrés avant la date limite de dépôt des dossiers. !!!
Hébergement	Mise à disposition d'un gîte meublé autonome. Il disposera d'un espace de travail et d'une connexion wifi.
Transport	Permis B, véhicule personnel exigé. L'organisateur prend en charge un aller-retour par période en cas de résidence fractionnée, dans la limite de 3 allers-retours, sur justificatifs (tickets péage, essence). Les frais de déplacement sur les lieux de rencontres, avec le véhicule personnel de l'auteur, sont pris en charge par l'organisateur, sur un forfait kilométrique.
Restauration	Le résident prend en charge sa restauration, hors temps de médiation et repas d'accueil.

Moyens mis en œuvre : une organisation facilitatrice

	Assuré par l'organisateur	De votre côté
Accueil	<ul style="list-style-type: none"> > Une attention portée au lieu d'hébergement > Un planning d'accueil réalisé en concertation 	
Coordination	<ul style="list-style-type: none"> > Une cheffe de projet dédiée, votre interlocutrice privilégiée > Un budget dédié et spécifique à la mise en place des actions de médiation et de restitution > Une attention portée à la communication 	
Création	<ul style="list-style-type: none"> > Des conditions d'accueil propices à la création 	<ul style="list-style-type: none"> > Pas d'obligation de finalisation de la création
Lien avec l'Education Nationale et les enseignants	<ul style="list-style-type: none"> > Des échanges facilités et mise en relation avec les enseignants > Une réunion de rencontre organisée avec les enseignants en début de résidence > Des classes volontaires et sélectionnées sur inscription (motivation, projet,...) et préparée à la venue de l'auteur > Un planning et une organisation logistique avec les classes assurée par la cheffe de projet 	<ul style="list-style-type: none"> > Vous êtes force de proposition : projet, niveau de classes, formes de restitution > Vous êtes autonome dans vos déplacements dans les établissements scolaires
Les temps de médiation tout-public	<ul style="list-style-type: none"> > L'organisateur vous propose et vous met en relation avec les organismes ou structures de son réseau, il facilite la mise en œuvre du projet > Un bibliothécaire (salarié ou bénévole) vous accompagne sur les différents déplacements de médiation tout-public 	<ul style="list-style-type: none"> > Vous êtes force de proposition : contenu, valorisation, restitution des temps de médiation

Comment candidater ?

Éligibilité

Sont éligibles les auteurs et auteurs francophones œuvrant dans le domaine de la littérature jeunesse et répondant à ces critères :

- > Les candidats ont publié au moins trois livres dans les quatre dernières années dans une maison d'édition professionnelle, en collections jeunesse.
- > les candidats ont un projet d'écriture ou d'écriture-illustration, à destination du jeune public, à développer pendant la résidence
- > les candidats sont à même de mener des ateliers, notamment scolaires, des rencontres, des restitutions publiques.

Pièces à fournir

- Le questionnaire « Faisons connaissance » rempli et signé
- Une lettre de motivation précisant vos attentes, les raisons de votre demande de résidence
- Votre projet de création (écriture ou écriture/illustration) : description du projet, accompagnée d'un extrait rédigé, de croquis ou tout élément à votre convenance
- Votre projet de médiation en direction des scolaires : description, objectif, nombre de séances par classes, niveaux de classe, formes de restitutions, calendrier prévisionnel des temps de présence
- Votre projet de médiation tout-public
- Votre CV, comprenant les expériences de médiation/résidences antérieures
- Votre bibliographie complète (titre, éditeur, année de publication)
- Un exemplaire de vos dernières publications (3 à 5 titres) qui vous seront retournés si vous le souhaitez

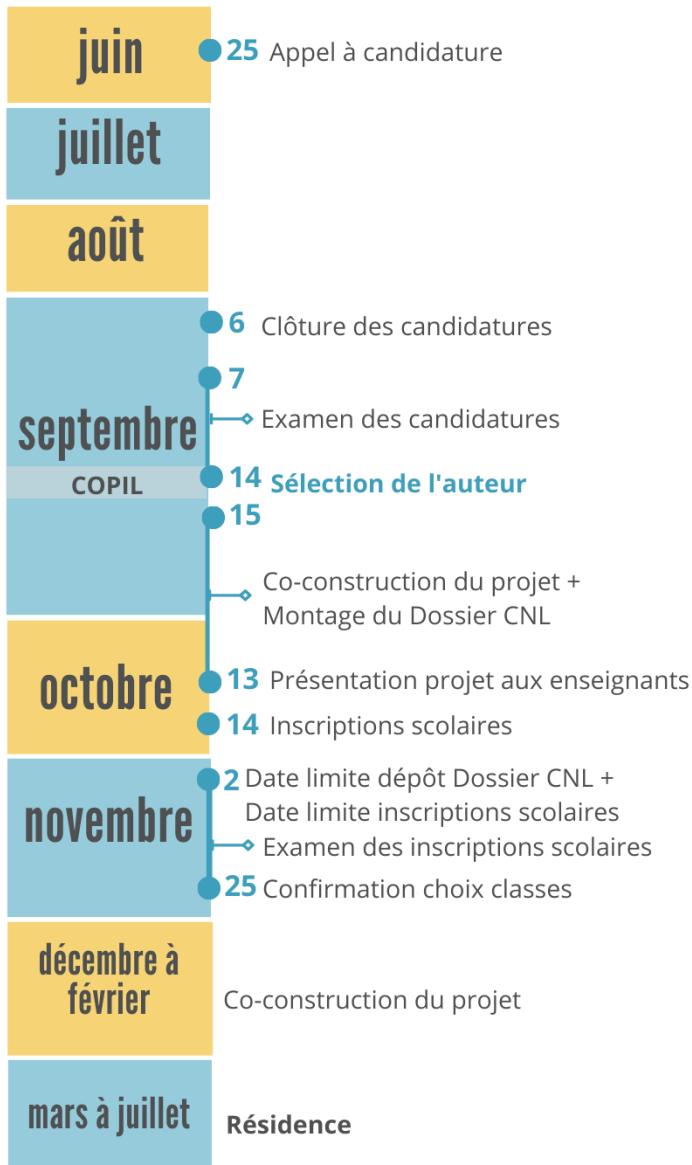
Commission

Le résident est choisi par un Comité composé de représentants des collectivités locales, de partenaires institutionnels (DRAC, Région, Département) et de professionnels spécialisés en littérature jeunesse, après étude des propositions.

Le Comité sélectionne la candidature la plus conforme au présent cahier des charges et le candidat présentant les capacités et la motivation les plus grandes à s'engager dans la réalisation de la résidence. Une expérience d'action culturelle autour du livre et notamment auprès du public scolaire est souhaitée.

Le projet retenu est réfléchi et travaillé en concertation entre l'auteur et l'organisateur pour tenir compte des conditions de réalisation (impératifs scolaires, temporalités du territoire, expérience antérieure de cette résidence...).

Calendrier du projet 2023



Les précédentes résidences

2019
Antonin Crenn



2017
Olivier Ka
Christophe Aline



2015
Philippe Godard
Jean-Marc Fiess



2013
Thomas Scotto
Julia Wauters



2011
Chantal Cahour



2009
Clotilde Bernos



Contact	<p>Une question ? Un besoin de précision ? Avant de candidater ou pour le montage de votre dossier, nous sommes à votre disposition pour discuter de votre projet.</p> <p><u>Cheffe de projet / votre interlocutrice : Amandine Poireau</u></p> <p>Pôle Lecture publique / Médiathèques intercommunales Communauté de communes Sud Vendée Littoral 02 51 56 10 09 a.poireau@sudvendeelittoral.fr</p>
Envoi des candidatures	<p>Avant le 6 Septembre 2022 Par courrier à l'adresse suivante :</p> <p>Amandine Poireau Médiathèque Pierre Menanteau 3 rue de l'Adjudant Barrois 85400 Luçon</p>

